

## **Services**

### Commune de Chelun

Le service municipal se compose de deux agents techniques et d'une secrétaire de Mairie ;

- Madame Jocelyne CHANTEUX, en charge du nettoyage des bâtiments communaux,
- Monsieur Cyrille METAIRIE, en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie et de la maintenance des bâtiments communaux,
- Madame Anne DEGRANGE, secrétaire de Mairie.

Pour les demandes d'actes d'Etat Civil, d'urbanisme, de location de la salle communale et des stands, ou toute autre information, le secrétariat de la Mairie est ouvert les :

- **Mardis de 13h30 à 17h,**
- **Jeudis de 8h30 à 12h,**
- **Vendredis de 13h30 à 16h30,**
- **Samedis de 10h30 à 12h, fermée durant la période estivale.**